

Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique

Anne-Marie Daune-Richard et Anne-Marie Devreux

Volume 5, numéro 2, 1992

Femmes au travail

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057697ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057697ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Daune-Richard, A.-M. & Devreux, A.-M. (1992). Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique. *Recherches féministes*, 5(2), 7–30.
<https://doi.org/10.7202/057697ar>

Résumé de l'article

La déconstruction d'une conception biocentriste des sexes en sociologie et la mise en évidence, par les travaux féministes des années 1970, de l'existence d'un système des sexes a ouvert la voie à l'élaboration d'une théorie des rapports sociaux entre les sexes. Cette théorie critique et redéfinit certains concepts clés (travail, production, mobilité), déplace les frontières disciplinaires (sociologie du travail, sociologie de la famille), en même temps qu'elle élargit les débats sur des thèmes sociologiques fondamentaux : relations entre rapport social et catégorisation sociale, reproduction sociale et changement, structures et acteurs et actrices, pratiques sociales et représentations. Aujourd'hui, ce travail de théorisation se poursuit à travers l'élaboration d'outils d'analyse sociologique (de concepts opératoires) susceptibles de rendre compte de la dynamique qui est le propre d'un rapport social, le rapport social entre les sexes en particulier.

ARTICLES

Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique

Anne-Marie Daune-Richard et Anne-Marie Devreux

En France, la sociologie des rapports entre les sexes a connu des développements très importants depuis une vingtaine d'années. Après les premières ruptures féministes des années 1970 a commencé un mouvement de pensée qui imprègne maintenant de plus en plus les élaborations théoriques sur la société et son évolution. Les recherches se rattachant à ce mouvement de pensée renouvellent les approches de la reproduction sociale et du changement social.

La présente contribution voudrait montrer comment ces analyses opèrent une critique fondamentale de certains concepts essentiels de la sociologie telle qu'elle se développe aujourd'hui en France, et comment elles aboutissent à l'élaboration d'un cadre conceptuel pour analyser les rapports sociaux entre les sexes. Elle consiste donc en une illustration de l'apport d'une critique féministe à la conceptualisation sociologique.

Nous nous inscrivons dans un courant de pensée qui s'appuie sur le marxisme et en reprend la conception structurale, mais qui le critique et en redéfinit certains concepts, en particulier celui, central, de rapport social appliqué aux rapports entre les hommes et les femmes. Les premiers travaux de sociologues féministes ont mis au jour l'existence d'un tel rapport et montré qu'il fonde un système social de domination des hommes sur les femmes ; nous nous efforçons aujourd'hui d'affiner le cadre conceptuel des rapports sociaux de sexe en construisant des outils propres à rendre compte de l'évolution de la position sociale des femmes relativement à celle des hommes, et réciproquement.

À notre sens, toute sociologie qui manquerait d'aborder la dimension sexuée des processus sociaux serait vouée à n'offrir qu'une vue partielle, non ancrée dans la réalité et sa complexité, une vue par conséquent erronée du développement d'une société. Toutefois, dans une telle approche, partielle serait aussi une vision qui consisterait à limiter les recherches à l'un des deux sexes, à une sociologie des femmes. Le courant de pensée dans lequel nous nous inscrivons rompt avec les recherches sur la condition féminine pour développer une sociologie des sexes.

Dans une partie préliminaire, nous nous appuierons sur un important travail épistémologique, mené sur l'ensemble de la sociologie française qui a traité des

rapports hommes-femmes, pour montrer comment, rompant avec les premiers travaux sur la condition féminine et la théorie des rôles de sexe, qui reposaient sur une conception naturaliste des sexes, les féministes ont, dans les années 1970, ouvert la voie d'une théorie des rapports sociaux de sexe.

La seconde partie prend l'exemple de la conceptualisation du travail féminin et de la production d'enfants pour montrer comment une théorie des rapports sociaux entre les sexes amène à contester la séparation des champs disciplinaires. Analyser les modalités d'insertion des femmes dans l'emploi et simultanément dans la famille entraîne une remise en cause du concept même de travail. D'autre part, à la suite de la conceptualisation de la production domestique, celle de la production de la vie humaine conteste à son tour la délimitation de la production que la sociologie avait opérée, reprenant ici sans critique une conception économiciste de l'activité productive définie par le statut social que lui confère le rapport marchand.

Enfin, dans une troisième partie, nous nous interrogerons sur une question très actuelle de la sociologie, celle des processus de catégorisation sociale, en l'inscrivant dans notre problématique des rapports sociaux de sexe. En avançant que ces rapports font système à travers la société tout en connaissant un mouvement incessant, nous sommes obligées de nous poser la question du changement social et des déplacements des individus dans les hiérarchies sociales. Aussi avons-nous dû affiner nos outils d'analyse pour saisir ces déplacements : l'examen des processus de mobilité de sexe, d'une part, et des modes de reproduction du statut de dominant, d'autre part, constituent des jalons pour cette sociologie de la catégorisation sociale de sexe.

L'émergence du concept de rapport social de sexe

D'où vient le concept de rapport social de sexe tel que nous le mettons en œuvre dans nos recherches aujourd'hui ? En préambule à notre analyse de certaines conceptualisations sociologiques actuelles, nous dirons rapidement comment nous nous situons par rapport aux résultats théoriques des déconstructions féministes des années 1970 et à l'élaboration de premiers cadres conceptuels concernant les rapports entre les sexes.

À partir de la « rupture » féministe, la construction des rapports hommes-femmes en rapport social

La première rupture consiste en une déconstruction des catégories biologiques sur lesquelles fonctionnent les sciences sociales. C'est ainsi que Mathieu (1971) montre comment le traitement différentiel appliqué aux catégories de sexe en ethnologie et en sociologie (féminin=particulier, masculin=général) conduit à une impasse méthodologique et à l'impossibilité de dépasser une conception essentialiste du sexe (Devreux 1985). Elle met en évidence l'inséparabilité logique des deux catégories de sexe et la nécessité de les conceptualiser comme éléments d'un système structural.

Ainsi la déconstruction du biologisme est-elle complètement réalisée puisque ce qui est montré ici, c'est non seulement que la « condition

féminine » n'est pas socialement fixée mais bien relative (ce qu'avait montré la théorie des rôles) mais, bien plus, qu'il existe, au sein de toute société, de tout système social, un « système des sexes ».

Le deuxième élément de cette rupture féministe intervient lorsque Mathieu affirme que « les catégories de sexe ne sont plus des en-soi séparés mais elles se définissent dans et par leur relation », mettant en évidence, le fait que, dans ce système, est à l'œuvre un rapport social spécifique : le rapport entre les sexes.

C'est dans ce cadre problématique que vont s'élaborer des constructions théoriques de ces « systèmes de sexes » dont nous présentons ici celles qui sont pour nous essentielles.

Delphy (1970) élabore une « analyse matérialiste de l'oppression des femmes¹ » où celle-ci trouve son origine structurelle dans l'exploitation économique et plus précisément dans « l'appropriation naturelle de la force de travail des femmes par les hommes ». Ainsi se constituerait un mode de production « familial » ou « domestique » dont les rapports de production « constituent précisément maris et femmes en classes antagonistes ». Ce mode de production domestique régirait l'élevage des enfants, les services domestiques et la production de certains biens, parallèlement au « mode de production industriel » qui règle la production des marchandises. On a donc ici une construction sociologique dans laquelle les rapports hommes-femmes ne se réduisent pas à une somme de rapports individuels, mais font système à partir d'un rapport d'« exploitation patriarcale » des femmes par les hommes.

Guillaumin (1978) propose la notion de *système de sexage* : les hommes et les femmes sont dans un rapport qui repose sur une appropriation physique du corps des femmes par les hommes et qui s'apparente par là au rapport d'esclavage et au rapport de servage. Pour Guillaumin, ce n'est donc pas seulement la force de travail des femmes qui est appropriée, c'est la femme tout entière, la porteuse de force de travail, ce qu'elle appelle la « machine-à-force-de-travail ». De plus, pour elle, le rapport entre les sexes n'est pas circonscrit à la famille et au mariage. Si la famille est le lieu privilégié dans lequel s'exprime (et s'observe) l'appropriation des femmes, elle n'est que « l'expression individualisée, la surface institutionnelle (contractuelle) d'un rapport généralisé : l'appropriation d'une classe de sexe par l'autre, le sexage ». Guillaumin fait une analyse très serrée du discours naturaliste : « Ce naturalisme-là peut s'appeler racisme, il peut s'appeler sexisme, il revient toujours à dire que la nature, cette nouvelle venue qui a pris la place des dieux, fixe les règles sociales et va jusqu'à organiser des programmes génétiques spéciaux pour ceux qui sont socialement dominés ». Le discours sur la nature est un discours sur un rapport de pouvoir de fait : il s'agit d'un constat mais pas n'importe lequel, d'un constat « prescriptif » qui stipule l'obligation de conserver la place attribuée puisque femmes et hommes sont ainsi faits.

1. Sous-titre de l'ouvrage qu'elle a publié en anglais (1984) qui reprend la plupart de ses articles publiés en France entre 1970 et 1981.

Les limites des premières (dé)constructions féministes : vers une redéfinition du concept de rapport social

À propos du concept de patriarcat

Dans les constructions théoriques des années 1970 (« patriarcat » chez Delphy, « rapport de sexage » chez Guillaumin), les rapports sociaux entre les sexes sont encore enfermés dans la famille. Chez Delphy, la construction d'un mode de production domestique est fondée sur le mariage : les classes antagonistes sont, au départ, constituées par maris et femmes ; elles sont d'ailleurs nommées tantôt classes de sexe, tantôt classes « patriarcales ». Pour Guillaumin, le rapport d'appropriation est généralisé, il concerne bien la classe des femmes tout entière, mais c'est dans la famille qu'il s'exprime (et s'observe) de façon privilégié parce qu'il y est institutionnellement marqué par le contrat de mariage.

Dévoiler le caractère social du privé, la dimension économique des « tâches » domestiques et des rapports familiaux, dénoncer l'oppression des femmes, tel était le projet de ces premières (dé)constructions féministes. Leur focalisation sur la famille et leur modélisation des rapports hommes-femmes en termes de patriarcat, se référant à un rapport d'autorité, au sein de la famille, du père sur son épouse et ses enfants, avaient leur cohérence.

Cette vision de la famille comme lieu d'origine de l'émergence du rapport d'oppression des hommes sur les femmes a – en partie tout au moins – induit les analyses de la place des femmes et de leur infériorisation sur le marché du travail, en termes de *transfert* ou d'*extension*² des caractéristiques de la division sociale du travail dans la sphère du domestique vers celle du professionnel (voir par exemple Chabaud et Fougeyrollas 1984). Ce paradigme est aussi lié à une prégnance du modèle marxiste qui tend à privilégier le poids des rapports de classes dans la reproduction sociale plutôt que les rapports entre les sexes³.

Pour notre part, nous nous inscrivons dans un courant de recherche qui pose que le rapport entre les sexes⁴ (et la domination masculine) constitue une logique d'organisation du social qui forme un système à travers l'ensemble de l'espace social, sans qu'il y ait *a priori* prépondérance d'une sphère. Ce caractère

2. Pour une analyse de cette question, voir Daune-Richard et Devreux (1990 : 198-203).
3. Ce paradigme est aussi à rapprocher, à notre sens, de l'influence qu'ont exercée sur plusieurs sociologues de ce courant les travaux de Bourdieu (1980 et 1987), qui définit un rapport social comme spécifique à un « champ » puisque régissant la lutte autour d'un enjeu (appelé « capital ») propre à chacun des champs qui composent la société.
4. Nous utilisons tantôt le singulier tantôt le pluriel de « rapport social ». Le rapport social désigne le système très global, ensemble complexe des formes que prennent les rapports entre hommes et femmes. Il s'agit donc d'une conceptualisation synthétique, tandis que les rapports sociaux de sexe désignent les formes et modalités que prend le rapport social ici et là dans l'espace social et ses spécifications : par exemple les rapports sociaux de sexe dans le travail.

de transversalité renvoie, pour nous, à la définition même d'un rapport social fondamental, c'est-à-dire d'un rapport autour duquel s'organise et se structure l'ensemble de la société.

Matérialisme et « part pensée des rapports sociaux »

Le paradigme du matérialisme marxiste a profondément marqué les analyses féministes des années 1970 (Delphy 1975). La question des relations entre sens et action, pratiques et représentations est, dans les problématiques inspirées du marxisme, posée à travers le binôme idéologie/infrastructure matérielle. La notion d'idéologie y renvoie tantôt à l'idée de reflet du réel (qui fait écran à la connaissance), tantôt à une production de normes, tantôt aux deux à la fois : ainsi l'idéologie est-elle dans une relation d'« autonomie relative » (Althusser 1970) avec l'infrastructure matérielle et constitue-t-elle un enjeu de la lutte des classes. Dans cette construction, « matériel » et « réel » sont synonymes.

Delphy se focalise exclusivement sur la dimension matérialiste – et économique – de l'oppression des femmes, tandis que Guillaumin (1978) affirme que, dans le rapport de sexage, l'appropriation des femmes revêt deux faces : une appropriation physique qui les transforme en « choses » dans le matériel ; une appropriation dans la pensée, par une construction mentale qui les fait « choses » dans la pensée elle-même.

Il nous semble que Godelier (1984), lorsqu'il tente de repenser la théorie marxiste des rapports sociaux, en particulier sur la question des relations entre leurs composantes « pensée » et « matérielle », apporte à l'analyse des rapports entre les sexes un éclairage essentiel. Critiquant la théorie marxiste de l'autonomie relative des « instances » ou des « niveaux » (infrastructure/superstructure), il développe l'idée que « la pensée n'existe pas comme une superstructure où viendraient se refléter après coup, de façon déformée, les autres composantes de la réalité sociale » (p. 22). Pour lui, « dans tout rapport social existe une part idéelle qui apparaît à la fois comme l'une des conditions même de la naissance et de la reproduction de ce rapport et comme son schéma d'organisation interne, comme une part de son armature, comme la part de ce rapport qui existe dans la pensée et qui, de ce fait, est la pensée » (p. 21). Au total, pour Godelier :

- « La distinction entre infrastructure et superstructure n'est ni une distinction de niveau ou d'instances ni une distinction entre des institutions, bien qu'elle puisse se présenter ainsi dans certains cas. Elle est, dans son principe, une distinction de fonctions » (p. 171) ;
- le réel comporte une part idéelle⁵ et une part matérielle indissolublement liées, la première consistant en une production de sens.

5. Voir le titre du chapitre II : « La part idéelle du réel ».

Pour nous, il s'agit là d'un réel effort de conceptualisation de l'intrication du matériel et du mental dans une théorie des rapports sociaux⁶.

Ainsi, pratiques et représentations sont, à nos yeux, inséparables. Interroger la question de leur articulation au niveau théorique et méthodologique c'est tenter un dépassement de l'éternelle opposition structures/acteurs et actrices. C'est aussi chercher à approcher la dynamique des rapports sociaux, mouvante et contradictoire, alors même que ceux-ci perdurent et se reproduisent.

Par conséquent émergent deux composantes fondamentales du concept de rapport social tel que nous l'employons : sa *transversalité* qui fait qu'il opère dans tous les domaines du social même si les modalités de fonctionnement qu'il adopte y sont différenciées ; sa *reproduction dynamique et donc l'historicité* qui font que, simultanément, il est partie prenante du développement historique global des sociétés et il connaît son propre développement (Combes, Daune-Richard et Devreux 1991).

Rapport social de sexe et conceptualisation du travail

À nos yeux, un des apports essentiels de la théorie des rapports sociaux de sexe à notre discipline est une remise en cause de certains concepts clés de la sociologie du travail, comme ceux de travail et de production. Cette démarche poursuit d'ailleurs la réflexion critique commencée dans les années 1970-1980 à propos du travail ouvrier des femmes par exemple, ou plus généralement des modalités d'insertion des femmes dans la sphère productive (Kergoat 1982 ; *Le sexe du travail* 1984).

Cette analyse critique débouche sur une ouverture du champ de la sociologie du travail et rompt avec l'idée d'une séparation entre « travail » et « hors travail » telle que l'a construite cette discipline et sur laquelle elle s'est appuyée.

La transversalité du travail

Affirmer que les sexes sociaux sont construits par un rapport qui traverse l'ensemble de la société revient à dire que c'est une même logique qui est à

6. Rappelons le débat français concernant la reproduction de la domination, Godelier affirmant que celle-ci n'est permise que par des « mécanismes de partage des mêmes représentations entre groupes sociaux aux intérêts partiellement ou profondément opposés », « le consentement actif ou passif des dominés » ; thèse réfutée par Mathieu (1985) qui affirme que « violence et consentement [sont] les deux mamelles d'un faux problème » (titre de la partie III, 1, p. 224) : « ce n'est pas, à mon avis, la "reconnaissance" par les opprimé(e)s de la légitimité du pouvoir et des bienfaits et services des dominants qui maintient principalement "en plus de la violence", la situation de domination, mais bien plutôt la conscience contrainte et médiatisée et l'ignorance où sont maintenus les opprimé(e)s – ce qui est leur part réelle de l'idéal et constitue, avec les contraintes matérielles, la violence, force principale de la domination » (p. 232, l'italique est de Mathieu).

l'œuvre dans les différents champs du social pour reproduire les places des sexes, même si cette logique revêt des formes différentes dans l'un et l'autre champs. Ainsi, en ce qui concerne le travail, la place des femmes dans la production ne peut-elle s'analyser comme le simple reflet de leur place dans la famille ou comme une extension de celle-ci. On a affaire à une division sexuelle du travail qui assigne aux hommes comme aux femmes leur place dans la famille et dans la production.

C'est en partant d'une telle posture théorique que le travail a pu être analysé comme relevant tant de la production marchande que de la famille (*Le sexe du travail* 1984) et que l'on a essayé de construire un objet « travail des femmes » permettant d'examiner ensemble le travail professionnel et le travail domestique (Daune-Richard 1988). Nos recherches ont montré combien cette démarche permettait de mieux comprendre l'articulation des trajectoires professionnelles des femmes avec les modalités d'exercice du travail domestique au sein de la famille.

Dans une enquête portant sur des femmes non qualifiées, ouvrières et employées de bureau (Daune-Richard 1983a ; Barrère-Maurisson *et al.* 1983), nous avons pu montrer comment leur insertion dans la famille structure leur insertion dans la production, et ce, dès le plus jeune âge. En effet, la famille d'origine intervient à plusieurs égards pour modeler le destin professionnel de ces femmes de milieux populaires. Plusieurs d'entre elles ont eu une scolarité primaire discontinue ou ont dû renoncer à acquérir une formation pour aider ou remplacer leur mère dans ses tâches domestiques. Lorsqu'elles ont suivi des formations, les femmes interrogées ont été poussées par leur famille dans des filières dont les caractéristiques communes sont à la fois d'être très féminisées et d'être considérées comme « utiles » à une femme mariée et mère de famille.

Lorsqu'adviennent les charges de la maternité, la gestion par ces femmes de leur espace-temps⁷ est largement marquée par la recherche de meilleures conditions d'exercice du travail domestique, compromettant leurs chances d'acquérir ou de mettre en valeur leur qualification et, d'une façon générale, de « faire carrière ». Ainsi, la grande majorité des femmes interrogées habitent dans le quartier où est localisée leur entreprise, situation qui est décrite comme le fruit d'une stratégie volontaire « pour être absente le moins longtemps possible de la maison » comme dit l'une d'elles. Cette importance accordée au critère de distance peut d'ailleurs aller jusqu'à faire accepter à ces femmes d'importantes déqualifications.

En fonctionnant comme réseau d'accès à l'emploi et en soulageant la mère de famille d'une partie de ses charges domestiques, le réseau familial facilite l'accès des femmes de ces milieux populaires à l'emploi et surtout leur continuité professionnelle après la naissance des enfants. Le réseau familial – et tout particulièrement les mères de ces femmes – participe ici directement à la gestion de l'articulation charges domestiques-travail professionnel (Daune-Richard, 1983a et 1984b).

7. À propos de la gestion des espaces-temps féminins, voir Haicault 1984 et Chabaud-Rychter *et al.* (1985).

Ainsi, pour ces femmes des classes populaires, il n'y a qu'une activité globale de travail dont les différentes composantes sont en interdépendance.

L'articulation pratiques-représentations et le travail des femmes

Construire des analyses à partir du concept de *rapport social* implique d'avoir recours à des catégories sociologiquement construites. Dans une telle perspective, la notion de catégorie sociale ne peut plus avoir une simple fonction classificatoire, de classement des pratiques en tant que faits, ou constellation de faits. En ce sens, la construction des objets ne peut se borner à l'observation factuelle des comportements : travailler dans des catégories sociologiquement construites implique de prendre en considération les personnes en tant qu'elles sont des *actrices et des acteurs* sociaux et débouche sur la nécessité de ne pas isoler le « sens » et l'« action ». Il s'agit de faire une place équivalente aux représentations par rapport aux pratiques.

Dans l'enquête précitée (Daune-Richard 1983a), cette démarche a permis, dans ses différentes étapes, de faire apparaître un certain nombre d'éléments éclairants pour comprendre comment les femmes se situent non seulement en tant qu'agentes mais aussi en tant qu'actrices de la division sexuelle du travail.

À un premier niveau d'analyse, on observe une forte cohérence entre les pratiques décrites et le sens donné à ces pratiques. Tout en se disant majoritairement très attachées à leur activité professionnelle, les femmes rencontrées relient massivement leurs jugements concernant leur emploi aux conditions d'exercice de leurs activités domestiques. Il a été montré que le travail domestique se caractérise, outre le fait d'être socialement dévolu aux femmes, par une disponibilité à la famille (Chabaud-Rychter *et al.* 1985) ; que, de plus, il est – et doit être – un travail invisible, caché, s'effectuant pour l'essentiel hors de la présence des autres membres de la famille, et en particulier des hommes (voir, entre autres, Dalla-Costa *et al.* 1973). L'enquête montre que ces normes sociales réglementant les conditions d'exercice du travail domestique sont profondément intériorisées par les femmes et fondent largement les appréciations qu'elles portent sur leur emploi, ainsi que les caractéristiques de leurs trajectoires professionnelles.

Ainsi les stratégies qu'elles élaborent en matière d'emploi du temps visent-elles à dégager des moments où elles sont seules à la maison pour effectuer le gros des tâches ménagères. Elles recherchent une concentration maximale du temps de travail professionnel sur la journée et/ou sur la semaine afin de dégager des plages de temps qu'elles appellent « libre » pour réaliser une part importante des tâches domestiques. En ce sens, la journée continue, les horaires décalés, les 40 heures⁸ en quatre jours et demi ou même quatre jours ainsi que le travail en équipe sont des formules appréciées, en particulier par les mères d'enfants jeunes⁹. Mais il faut remarquer que, même chez les femmes ne

8. Durée légale du travail hebdomadaire en France au moment de l'enquête (1980-1981).

9. Cette imbrication des temps domestique et professionnel est d'ailleurs au fondement des politiques de gestion du personnel dans certaines entreprises employant des

bénéficiant pas de ce type d'horaires, on observe une organisation de l'emploi présentant des tendances similaires. En effet, plusieurs se lèvent le matin avant le reste de la famille pour faire une heure de ménage ou bien profitent des horaires variables pour effectuer ce ménage entre le moment du départ du mari et des enfants et leur propre heure d'embauche.

À un autre niveau de l'analyse, nous avons au contraire constaté des contradictions importantes et récurrentes entre les pratiques et les discours sur les pratiques, en particulier en ce qui concerne le salaire (Daune-Richard 1983b). Dans de nombreux entretiens, les femmes rencontrées abordent la question de leur salaire comme une justification de leur activité professionnelle : le raisonnement étant que leur salaire, ajouté à celui du mari, permet à la famille d'avoir un certain niveau de vie. Toutefois, ce niveau de vie est souvent présenté comme incompressible, nécessaire, et ce, indépendamment tant des ressources globales de la famille que de l'écart des salaires entre mari et femme. En fait, ce n'est pas dans les couples où un deuxième salaire apparaît « objectivement » le plus indispensable (en fait de ressources globales ou bien d'équilibre du budget familial) que la femme présente avec le plus d'insistance son travail – et la rémunération qui l'accompagne – comme une nécessité. L'examen du contexte dans lequel se situe ce type de discours fait apparaître que tout se passe comme si la « nécessité » affirmée par ces femmes d'un deuxième salaire renvoyait avant tout à leur volonté d'être professionnellement actives, et ce, tout particulièrement dans les familles dont les ressources financières – et en particulier le salaire du mari – pourraient ne pas rendre cette « nécessité » évidente aux yeux de l'entourage. Au bout du compte, ce deuxième salaire a quelque chose à voir avec une idée d'autonomie ou d'indépendance personnelle par rapport à la famille en général et au mari en particulier. En fait, plus que le degré de liberté financière exercée au sein du couple, c'est un mode de relation homme-femme – passé, présent et à venir – qui est en jeu. L'attachement des femmes à leur salaire, tel qu'il est exprimé ici, donne à voir une volonté de se positionner autrement dans la famille et touche à la construction d'une identité sociale différente.

Ainsi le rapport au salaire comme le rapport au travail se construisent-ils dans le champ du professionnel et dans celui du domestique (Daune-Richard 1985 et 1992) *simultanément* et débordent-ils largement le cadre de l'entreprise.

Sur le concept de production

En définissant l'activité domestique comme une activité productive les féministes françaises des années 1970 (Delphy 1970 et 1984) avaient commencé à rompre avec la représentation dominante dans les sciences sociales selon laquelle il n'est de travail productif que le travail effectué dans la sphère professionnelle, et de production que la production de biens économiques.

femmes (voir Guelaud et Lanciano 1990) et, d'une façon générale, des formes féminines de la flexibilité du travail (Nicole-Drancourt 1990).

Grâce à ces analyses, le concept de production débordait donc le champ de la production marchande.

Relevant de cette activité et de cette production domestiques, les tâches liées à l'entretien des enfants, soins, élevage et éducation, sont reléguées dans le « hors travail », dès lors qu'elles sont assurées par la mère, tandis qu'elles contribuent au bilan de la production socialement reconnue dans le produit national brut (PNB) si elles sont effectuées hors de la famille par des spécialistes de l'éducation ou de la santé, ou remplacées par des services payants (Delphy 1970). Dans la famille, le statut tout autant économique que symbolique de ces tâches est une conséquence tenue pour logique du fait que seules les femmes sont à même de produire la vie en mettant les enfants au monde, l'idéologie naturaliste de l'instinct maternel venant justifier la division inégalitaire du travail parental entre les hommes et les femmes. Ainsi, de la fonction première de reproduction biologique découlerait la fonction secondaire d'entretien du produit de cette reproduction.

Une étape supplémentaire de la critique des effets de la séparation, par les sciences sociales, du travail professionnel dit productif et du travail domestique et parental dit reproductif a consisté, à travers l'étude des conditions sociales dans lesquelles s'effectue la fonction de reproduction biologique, à analyser le statut social et sociologique de la gestation comme phase spécifique de l'activité maternelle (Devreux 1988a).

En quoi peut-on définir la gestation comme une production ? Une enquête auprès de femmes professionnellement actives et enceintes a permis de montrer comment la grossesse fait l'objet d'un travail à la fois physique et intellectuel. La dépense d'énergie, c'est-à-dire au sens propre la force de travail nécessaire à la grossesse, n'est plus niée aujourd'hui et la charge de travail physique globale des femmes enceintes qui exercent une activité professionnelle, et parfois même élèvent déjà d'autres enfants, peut être calculée grâce aux indicateurs construits par les épidémiologues. Plus méconnus sont la charge mentale impliquée par la grossesse et le suivi intellectuel qui en assure le contrôle et le bon déroulement. Pourtant, l'enquête a montré comment les femmes gèrent elles-mêmes quotidiennement les rythmes, souvent contradictoires, du travail salarié et de la grossesse, calculent les risques pour l'enfant à naître et en assurent la prévention et, d'une façon discrète mais néanmoins effective, organisent le « travail » qui se fait à l'intérieur de leur corps, par le contrôle de leur alimentation, de leur repos ou la répartition de leurs charges de travail professionnelle et domestique. L'intériorité du processus est de toute évidence un obstacle pour concevoir la gestation comme un travail. De fait, les femmes elles-mêmes ne peuvent admettre leur participation active à ce processus physique que lorsque le produit de ce travail interne voit le jour : « J'ai bien travaillé », diront-elles, alors qu'elles éprouvaient des difficultés à se sentir actrices du processus gestationnel : « C'est un travail pour le corps, mais pas un travail pour la mère », séparant ainsi d'elles-mêmes leur corps de leur personne, dichotomie dans la pensée qui ne fait qu'attester l'efficacité des représentations naturalistes du corps des femmes.

Qu'en est-il de l'intentionnalité qui caractérise également l'activité humaine de travail dans le processus gestationnel ? Elle est aujourd'hui clairement

présente dans la programmation des naissances : calcul du moment des naissances, de leur espacement, en fonction de divers critères (âge de la femme, moment de sa carrière, état de santé, revenus de la famille, etc.). Mais elle l'est également tout au long du processus, et si, une fois commencée, la grossesse peut physiologiquement se dérouler sans intervention extérieure, c'est bien le corps de la mère qui travaille et sa pensée qui gère les conditions de ce travail.

Si l'activité humaine de travail peut être définie comme le procès qui transforme de la matière en un produit, vivant ou non, par l'intermédiaire des moyens de travail, parmi lesquels le corps humain et l'énergie humaine (la force de travail) sont au premier rang, alors nous disons que la gestation présente toutes les caractéristiques d'une telle activité : intentionnalité, mise en œuvre de moyens énergétiques et de moyens intellectuels. Cette définition de la gestation comme activité de travail physique et intellectuel est d'autant plus incontournable qu'avancent les connaissances sur ce processus (l'obstétrique et sa vulgarisation) et, par conséquent, les moyens d'en décider et de le contrôler. Les femmes enceintes témoignent, par leurs pratiques quotidiennes, de ce que le corps médical, s'il représente socialement l'expertise et l'institution de contrôle de ce travail, un peu comme des cadres de production ou des contremaîtres, n'est pas le seul à assumer la gestion des contraintes d'une telle activité.

Pour que l'on puisse parler de production à propos du produit de cette activité de reproduction biologique, il faut encore, d'une part, qu'il puisse être considéré comme utile à la société et à la survie de celle-ci et, d'autre part, que cette activité s'inscrive dans des règles de fonctionnement social qui l'organisent. Ce qui est le cas pour la gestation qui, en tant que phase de la reproduction physique de la vie humaine, est « managée » et contrôlée par tout un système de normes (Langevin 1981) : normes de quantité, plus ou moins strictes selon les moments du développement démographique de la société, normes plus ou moins rigides selon l'idéologie et les « modes » notamment en matière médicale concernant la « bonne naissance ». Ces normes, dont le respect est assuré par la présence d'« experts » tout au long de la grossesse et plus largement de la vie féconde des femmes (Ehrenreich et English 1982) sont l'expression directe des rapports sociaux qui encadrent la maternité.

Ainsi, nous parlons maintenant de production à propos de la reproduction de la vie humaine et de travail productif pour le travail du corps et le travail mental qui produisent cette vie humaine. Et nous disons que cette production est gérée et contrôlée par les rapports sociaux de sexe (Combes 1988). Cependant, cette production d'enfants ne bénéficie pas d'un statut de production sociale, ou plus précisément socialement utile : la façon dont la maternité est rejetée en particulier du monde du travail et dont tout est fait pour que seules les femmes en assument les choix, les motivations et les contraintes objectives témoigne de cette absence de statut social pour la gestation et l'ensemble de la fonction reproductive (Devreux 1991).

À ce point de la réflexion, comment la définition de la production d'enfant comme production sociale remet-elle en question le concept de production tel que le définit et le met en œuvre la sociologie du travail ?

Dans un premier temps, si l'on part des acteurs et des actrices et de leur propre construction du social, ce qui est un temps de la recherche nécessaire

mais non suffisant, on s'aperçoit que, par leurs pratiques et par leurs représentations, les femmes remettent en cause la notion de travail. Ce concept n'est pas le leur, il va à l'encontre de leur expérience et de leur façon de s'inscrire dans la société : la définition sociale et sociologique du travail et du travailleur et de la travailleuse contraint les acteurs et les actrices à découper leur participation à la vie sociale en « travail » et « hors travail ». Or le travail productif et le travail reproductif s'effectuent souvent simultanément et dans le même espace lorsqu'on est une femme. Par ailleurs, les femmes affirment leur volonté de participer tout à la fois à la production de biens économiques et à la production de vie humaine, témoignant par là du caractère global de leur contribution à la reproduction de la société. Produire la vie, l'entretenir, et produire ce qui est nécessaire à sa subsistance relève d'une même logique ; et ces fonctions, séparées pour les besoins de l'économie marchande, sont pour les femmes un même support identitaire en tant qu'actrices du social.

L'enjeu de cette séparation théorique de la production et de la reproduction est la division sexuelle du travail : considérer la production d'enfants comme une production sociale nécessaire à la reproduction de la société obligerait à lui faire une place de choix et à prendre en considération les besoins des (re)productrices dans l'organisation du travail et dans la hiérarchie des statuts sociaux. Cela nécessiterait une redéfinition des critères sociaux d'évaluation du travail et de la production et renverserait les valeurs attachées au travail productif. Partir de l'idée que la vie humaine est le premier moyen de production et le premier besoin d'une société humaine obligerait à reconstruire les objets de recherche et à élargir les contours de la sociologie du travail qui est centrée sur le travail salarié industriel masculin.

Rapport social de sexe et catégorisation sociale

L'analyse des processus de catégorisation sociale est devenue une des préoccupations centrales de la sociologie française. Les nomenclatures socioprofessionnelles ont été remises en question et, avec elles, la définition des catégories socio-professionnelles (CSP) sur laquelle s'appuient tous les travaux statistiques de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) (Seys 1987 et Desrosières et Thévenot 1988) et, par conséquent, les analyses secondaires de ces statistiques. Sont également en plein développement les travaux sur certaines catégories « naturelles » comme celle des jeunes (Mauger 1989). C'est dans ce contexte que s'inscrit la question que nous abordons maintenant : celle de la catégorisation de sexe.

Déconstruire des catégories fondées sur une conception naturaliste des genres a permis de comprendre que les rapports de sexe constituent une logique d'organisation sociale structurant l'ensemble de la société mais ne permet pas de dire ce que sont les catégories de sexe, ou plus exactement comment les individus biologiques sont amenés à intégrer ces catégories et à s'y maintenir ou à s'y déplacer. Remplacer la conception naturaliste de la catégorisation par une conception sociologique implique d'enrichir le concept de rapport social de sexe de concepts secondaires propres à faire avancer la réflexion sur la définition sociale des catégories de sexe.

Notre acception du concept de rapport social comme faisant système à travers la société, mais toujours de façon dynamique, en mouvement permanent, nous amène à lier la question de la catégorisation à celle de la reproduction du rapport. Catégorisation sociale et changement social sont en étroite relation. Dans sa définition, un rapport social met en relation des groupes d'individus aux intérêts opposés : la force, la domination et donc l'antagonisme sont les moteurs du système. Ainsi, le terme (l'achèvement) théorique d'un rapport social est son éclatement et la disparition de la catégorisation qu'il a produite – mais bien entendu, pas celle des supports biologiques des catégories que sont les individus. Dans le réel, ce rapport évolue sans cesse. C'est ce qui constitue le changement social, c'est-à-dire le fait que les individus se déplacent dans les rapports sociaux.

Mais un rapport social n'est pas un donné extérieur aux personnes, une structure ante-sociale : les personnes agissent sur ce rapport. Ce sont elles qui le construisent (c'est en cela que l'on passe de l'observation d'individus à celle d'actrices ou d'acteurs sociaux). Cette action, qui n'est rien d'autre qu'un rapport de lutte, amène les individus de chaque catégorie présente dans le rapport à se définir et redéfinir sans cesse par rapport à l'autre catégorie. En renforçant leur domination ou en l'allégeant, par leurs pratiques et par leurs représentations de ce social en mouvement, les actrices et acteurs sociaux assurent tout à la fois le changement social et l'évolution de la catégorisation sociale.

De l'analyse de la reproduction des catégories de sexe à un travail sur les contours de ces catégories

Lorsque la catégorisation de sexe est dégagée des faits de nature et vue comme le produit d'un rapport social dans sa dynamique et son historicité (Battagliola et Combes 1990), deux questions théoriques se posent :

- La reproduction des catégories de sexe

Tant que les catégories de sexe sont construites en dernière analyse sur des déterminants biologiques, le rapport entre les sexes ne peut, théoriquement, que se reproduire à l'identique ou évoluer sous l'effet de changements extérieurs (progrès techniques, par exemple, pour les marxistes). Dans les analyses féministes des années 1970, l'accent est mis aussi sur la reproduction, mais c'est la reproduction à l'identique, le caractère immuable de l'oppression féminine qui focalise l'attention. Rappelons-nous cependant que ces premières « constructions » féministes avaient en fait pour but premier d'être des « déconstructions » en mettant clairement au jour, à partir du pari interprétatif d'un « système des sexes », le caractère social de l'oppression. L'analyse privilégiant la pérennité de la domination hommes-femmes, la question de la reproduction sociale du rapport entre les sexes et de son évolution n'était pas vraiment construite.

Pour nous, la reproduction n'est pas une simple duplication (production du même) mais bien un processus, continu et complexe, de production des conditions d'existence d'un système. Il s'agit donc d'analyser tout autant la permanence que les transformations des phénomènes relatifs aux rapports entre les sexes.

- *Les contours des catégories de sexe*

Lorsqu'on travaille sur des catégories de sexe socialement construites, alors la question sociologique des frontières et des contours des catégories se pose. Si l'on examine les rapports de production, d'un point de vue sociologique les frontières entre classes restent floues. Pour nous, la question se pose – et doit être posée – aussi pour les rapports de sexe. À partir du moment où il y a rapport social, toute une dynamique du social, par-delà les grands découpages opérés au niveau macrosocial (prolétaires-capitalistes, hommes-femmes), se construit d'une façon mouvante et contradictoire qu'il faut se donner les moyens d'aborder. D'où la nécessité de construire des objets de recherche permettant de rendre compte de chacune des deux catégories de sexe et de travailler à la fois au cœur et aux limites de ces catégories, sur la bicatégorisation elle-même.

Mobilité professionnelle, mobilité sociale, mobilité de sexe et rapports sociaux

L'utilisation du concept de mobilité appliquée à la catégorisation de sexe peut être vue comme relevant de la pure provocation intellectuelle. En effet, d'un part, elle fait violence au sens commun qui voit les catégories de sexe comme un donné « naturel » donc établi une fois pour toutes. Mais, d'autre part, et surtout pour un public de sociologues plus averti, le concept de mobilité relève, dans nos disciplines, d'une construction précise : il renvoie aux déplacements des individus sur l'échelle des catégories socioprofessionnelles et implique, dans sa construction même, les idées de hiérarchie et de mesure. Ces catégories construites à partir des critères de statut et de profession sont « présumées » avoir une certaine « homogénéité sociale » (INSEE 1977). En fait, la position professionnelle est prise comme indicateur de « la place dans les divers niveaux de la stratification sociale » et par extension « dans la structure de classe » (Bertaux 1977).

L'utilisation de la notion de mobilité que nous voulons faire constituer un détournement par rapport à cette définition. En effet l'utilisation qui est faite ici de l'outil « mobilité » est plus liée au fonctionnement du rapport social et donc moins enfermée dans des préoccupations de classement propres à un champ (ici celui de l'activité professionnelle), préoccupations qui renvoient plus largement à un déterminisme de « l'économique » sur « le social ». Cette tentative est cohérente avec la définition du rapport social comme transversal à tous les champs du social. Le rapport entre les sexes fonctionne (et catégorise) dans la sphère productive (formation-activité-emploi) comme dans la sphère domestique. Mais, de même, pour nous, le champ de l'activité et de l'emploi n'épuise pas la catégorisation issue du rapport de classes.

Utiliser un outil « mobilité » qui analyse les processus de catégorisation issus d'un rapport social suppose de ne pas s'enfermer dans des catégories descriptives, et donc mesurables, des catégories taxinomiques. Non que celles-ci soient inutiles, loin s'en faut, mais il faut les considérer pour ce qu'elles offrent : elles donnent des photographies des comportements, des descriptions structurelles. Mais elles ne donnent pas toute leur signification sociologique et en particulier, elles ne disent rien du sens et de la représentation

que les actrices et acteurs donnent aux places occupées par leur propre personne et par les autres dans le rapport.

Prenons un exemple : dans une enquête menée auprès de femmes non qualifiées (Daune-Richard 1984a), des employées se considéraient comme des ouvrières. L'une s'exprimait ainsi : « nous les ouvriers¹⁰ ... » Pourquoi ? Parce que leurs trajectoires sociales étaient clairement des trajectoires d'ouvrières et que seuls les déplacements structurels du marché du travail les avaient amenées dans le tertiaire : elles étaient bien des « O.S. du tertiaire ». Et tant l'organisation de leurs pratiques sociales (relation emploi-famille) que la représentation qu'elles avaient et donnaient d'elles-mêmes confirmaient ce point de vue.

« Classer n'est pas définir » (Bawin-Legros 1988), et les catégories descriptives ne sont que des outils intermédiaires, à utiliser comme tels. Mais si l'on veut analyser la catégorisation produite par le rapport social et en comprendre la dynamique et l'évolution, il faut en saisir toutes les dimensions pour les actrices et acteurs sociaux, c'est-à-dire toute la portée sociologique.

Les destins sociaux probables des hommes et des femmes ne sont pas les mêmes. Ainsi, il a été mis en évidence qu'on ne pouvait pas, dans les tables de mobilité, comparer les femmes à leur père et à leur mari, mais qu'il fallait comparer ce qui était comparable : des itinéraires professionnels de femmes à ceux de leurs mères et des itinéraires professionnels d'hommes à ceux de leurs pères (Chaudron 1984).

Cette analyse critique a permis de mettre en évidence la sexuation des outils d'analyse et d'en améliorer les performances. Mais cette première déconstruction a fonctionné à l'intérieur de la conception même de l'outil, à l'intérieur du système de classement des professions.

Une enquête portant sur des trajectoires atypiques de jeunes filles inscrites dans des filières de formation « masculines¹¹ » (Daune-Richard et Marry 1990 ; Daune-Richard 1990) a montré que l'engagement des jeunes filles interrogées dans de telles filières était sous-tendu de façon articulée quoique différenciée par une logique d'accession à des postes valorisés dans la hiérarchie socioprofessionnelle (mobilité dans la hiérarchie socioprofessionnelle), dans un contexte de familles d'origine en ascension sociale, et à une position valorisée dans la hiérarchie des sexes (mobilité de sexe).

En mettant en œuvre deux outils « mobilité » – socioprofessionnelle et de sexe –, de façon articulée mais distincte, cette étude fait apparaître des différences dans l'élaboration des projets de formation : on observe une consistance et un devenir différenciés de ces projets de formation du point de vue de la relation formation-emploi.

En d'autres termes, si ces jeunes filles semblaient, *a priori*, occuper des positions très proches du fait d'une apparente rupture avec la catégorisation de

10. Au masculin, car la classe ouvrière se définit (dans les représentations, y compris celles des femmes) au masculin !

11. Des formations de techniciens supérieurs et de techniciennes supérieures dans des spécialités industrielles liées aux nouvelles technologies industrielles : automatismes, productique, électronique et informatique industrielles.

sexe (par leur choix de filières de formation masculines), l'utilisation de la notion de « mobilité dans les rapports de sexe » a fait émerger des différences très importantes entre elles du point de vue de leur propre positionnement dans le rapport entre les sexes. Les unes empruntent des voies de promotion socioprofessionnelle traditionnelles dans leur milieu sans bien réaliser la transgression de sexe que le technique supérieur industriel représente pour une fille ; elles supportent parfois très mal cette « découverte » sur le tas, ce qui les conduit à repenser (« resexuer au féminin », Flament 1986) leurs projets professionnels¹². Les autres, au contraire, entrent délibérément et consciemment dans l'opposition, et donc la lutte, que constitue le rapport entre les sexes et pour lesquelles l'accès à la profession de technicienne supérieure dans ces filières « viriles » constitue un « défi » (c'est un terme souvent employé par elles-mêmes) aux hommes de ces professions, mais aussi et en même temps un défi aux hommes de leur famille et un dépassement du destin des femmes de leur entourage, et en particulier de leur mère, dans le rapport hommes-femmes au sein de la famille.

Ainsi voit-on chez ces dernières une cohérence entre leurs projets professionnels et leurs projets familiaux sur le plan du rapport entre les sexes (retard aux naissances prévu, choix de modes de garde « extérieurs », partage des tâches et responsabilités avec le conjoint, etc.), ce qui n'est pas du tout le cas pour les autres.

La distinction et la prise en considération des représentations autant que des pratiques permettent donc d'envisager des processus de mobilité *sociale* d'une catégorie de sexe à l'autre¹³ et d'aborder avec plus d'acuité leurs interrelations.

À propos de la catégorie de sexe oubliée

Parce qu'elle devait en priorité déconstruire les concepts naturalistes qui avaient longtemps servi à l'analyse de la « condition féminine » et des rôles de sexe, la sociologie féministe française a dû focaliser son attention sur la catégorie de sexe féminine. Il importait en effet de faire exister les femmes comme sujets du social. Dans le même temps, les historiennes commençaient petit à petit à écrire l'histoire des femmes et constituaient celles-ci en sujets historiques (Perrot 1984).

Cependant, en France, ces recherches sur les femmes ont eu pour effet secondaire de laisser les hommes dans l'ombre, du moins en tant que catégorie tenant une place spécifique dans le rapport entre les sexes, celle d'être en

12. Elles s'orientent vers un professorat d'automatismes, par exemple.

13. Nous n'avons travaillé pour l'instant que sur des mobilités partielles qui concernent des champs limités de l'espace social, ici celui de la formation et de l'emploi. Sur les relations entre « socialisation inversée » chez les Inuit et place occupée sur le marché du travail, on peut se référer à Guay (1988). Pour une analyse sociologique et anthropologique des modes de conceptualisation du rapport entre sexe social et sexe biologique et l'enjeu social que constitue la bicatégorisation de sexe, voir Mathieu (1989).

position de dominants. Par exemple, étudier à travers les statistiques la position inférieure des femmes sur le marché du travail ou tout autre espace social, même si on compare cette position à celle des hommes, passe sous silence les conditions qui font que ces derniers, en tant que sujets (acteurs) sociaux, pris dans une histoire individuelle et collective, se situent toujours en position supérieure. Les hommes ne sont pas seulement dans cette position parce que les femmes sont en-dessous de celle-ci. Ils y sont parce que leur place dans les rapports de sexe les y conduit, parce qu'ils sont socialement produits pour y être et parce qu'ils luttent pour s'y maintenir (Devreux 1988b). À traiter la condition des femmes comme un handicap social, on a fini par oublier que ce ne sont pas les femmes qui posent problème à la société, mais bien les hommes en tant qu'ils les dominent et les oppriment qui posent problème aux femmes... Cette définition du problème social et donc des politiques sociales devant y remédier a eu pour effet d'orienter les sujets de recherche légitimes quasi exclusivement vers l'analyse de la situation des femmes.

Pour comprendre complètement le fonctionnement d'un rapport social, il est pourtant nécessaire d'analyser ce qui amène chacune des deux catégories en présence à tenir la position dans laquelle elle est par rapport à l'autre. Et pour cela, il faut connaître les pratiques et les représentations de chacune. Par exemple, comment comprendre la division sexuelle du travail dans la famille sans connaître non seulement les modes d'insertion des femmes sur le marché du travail mais aussi ceux des hommes : le partage inégalitaire du travail parental en défaveur des femmes est tout autant la conséquence de l'affectation prioritaire des femmes à la sphère familiale que celle du surinvestissement des hommes dans la sphère professionnelle.

Étudier la catégorie masculine, c'est-à-dire les pratiques, les représentations et les modes d'insertion des hommes dans les différents champs de la société, c'est donc se donner les moyens d'analyser les rapports sociaux de sexe sous un autre angle de vue, celui du fonctionnement de la catégorie dominante et de sa reproduction.

Pour une sociologie des dominants

Si les rapports entre les sexes sont des rapports sociaux, alors ils sont inscrits dans l'histoire, et leur évolution, leur dynamique peut théoriquement conduire à leur accentuation et à l'aggravation de l'oppression que subissent les dominées ou, au contraire, à leur disparition et à la fin de cette oppression. Parler de reproduction dynamique des rapports sociaux de sexe comme nous le faisons, c'est désigner un processus de transformation permanente du rapport de force entre les hommes et les femmes qui luttent activement, les uns pour maintenir ou renforcer leur position de dominants, les autres pour contenir, limiter ou abolir la domination.

Lorsqu'on passe du constat que les hommes sont en position dominante dans le rapport entre les sexes à la proposition selon laquelle le groupe des hommes est porteur du fait de dominer (la dominance) et fabrique cette dominance, on passe d'une catégorisation à plat, basée sur l'appartenance au sexe biologique masculin, à la catégorisation dynamique construite par le rapport

social de sexe (Devreux 1988). Comment les hommes (biologiques) sont-ils socialement produits pour être des dominants ? Comment cette domination se reproduit-elle au sein de leur catégorie de sexe ? Quels en sont les vecteurs, les moyens ?

En France, quelques rares recherches sur les hommes ont jalonné, de-ci de-là, la sociologie concernant les rapports hommes-femmes (Falconnet et Lefaucheur 1975 ; Laurière, Quérouil et Royer 1978 ; Welzer-Lang 1991). Les travaux que nous menons sur la reproduction des dominants dans les rapports sociaux de sexe partent d'emblée du cadre théorique que nous avons exposé tout au long du présent article, à savoir que les rapports entre les sexes sont transversaux à l'ensemble de la société et sont donc présents et actifs dans tous les champs sociaux (y compris dans les espaces non mixtes) et que la catégorisation de sexe est un processus dynamique par lequel la position de chacun des groupes de sexe par rapport à l'autre est sans cesse redéfinie.

Ainsi, dans une première étape au cours de laquelle nous avons examiné les pratiques parentales des hommes et leur liaison avec leur insertion professionnelle, il était apparu que certains hommes, du fait d'une participation importante, si ce n'est égalitaire, aux tâches domestiques induites par leur paternité, connaissaient des trajectoires socioprofessionnelles et une insertion sur le marché du travail qui les rapprochaient de la position sociale des femmes : ils subissaient par exemple une certaine marginalisation par rapport aux lieux de pouvoir, ou un ralentissement de leur carrière. Lorsque, au contraire, les hommes reproduisaient un modèle de paternité traditionnelle et s'en tenaient à être les pourvoyeurs économiques de la famille, ils se trouvaient confortés dans leur statut socioprofessionnel et consolidaient leur position de dominants dans les rapports de sexe (Devreux 1984 ; Ferrand 1984).

Ainsi certains hommes se déplacent-ils au sein de leur catégorie du centre de la dominance vers une position plus proche de celle que connaît le groupe des dominées.

Mais que se passe-t-il au cœur même de la catégorie ? Comment ce noyau se reproduit-il et se comporte-t-il dans l'évolution du rapport de force entre groupes de sexe ? Comment sont produites les conditions du maintien de la domination et de son renforcement

Pour observer comment la catégorie de sexe masculine fonctionne de façon interne et opère à l'égard de la définition de sa position sociale, nous avons délibérément choisi un espace social très masculin : celui de l'armée (encore très peu féminisée en France). Se focaliser ainsi sur un espace où le rapport social de sexe, s'il agit là encore comme ailleurs, ne s'appuie pas sur le face à face des deux groupes de sexe devait d'abord permettre de mieux illustrer la transversalité de ce rapport social. En outre, en retenant comme objet empirique l'expérience du service militaire qu'accomplit la grande majorité¹⁴ des jeunes hommes âgés de 18 à 27 ans, nous nous donnions les moyens d'observer un lieu très commun de

14. En France, le service militaire est l'une des formes du service national que doit, en principe, accomplir tout jeune homme de plus de 18 ans. Dans la réalité, environ 30 p. 100 de la population ainsi définie est dispensée ou exemptée de cette obligation.

la reproduction d'une catégorie de sexe : là se vit en effet une expérience de socialisation très partagée par les garçons au moment de la transition de l'adolescence à l'âge adulte et du passage de la famille d'enfance à la mise en couple et à la famille d'adulte. Aussi le cas du service militaire n'est-il pas, comme on pourrait le penser, un cas extrême ni un exemple trop beau : il constitue au contraire un vecteur très banal de socialisation par un milieu masculin. Cela dit, sans doute ne s'applique-t-il avec autant de force que dans les sociétés où subsiste une armée de conscription.

En quoi, dans le cas français, le service militaire sert-il de transition de l'adolescence à l'âge adulte sur le plan des rapports entre les sexes et du positionnement des individus dans la division sexuelle du travail ? Les premiers résultats d'une enquête menée auprès d'appelés (Devreux 1992), au sein même de leur caserne, montrent que le service militaire est un apprentissage non seulement du maniement des armes et du pouvoir symbolique du rapport de force matériel, mais aussi, et peut-être surtout, du maniement des rapports hiérarchiques et d'oppression en matière de tâches reproductives. À l'armée, le travail domestique et d'entretien des locaux et de l'armement occupe la plus grande partie du temps des jeunes conscrits : ils y apprennent la disponibilité permanente, la répétitivité, et l'absence d'intérêt pour des tâches non qualifiées, mais aussi la soumission à l'arbitraire du commandement. Mais l'institution suggère et offre comme premier moyen d'échapper à ces rapports inégalitaires le fait de se décharger sur quelqu'un d'autre de ces tâches non nobles (par rapport aux fonctions proprement militaires). Ainsi se définissent très vite, en quelques mois, les rapports entre tâches inférieures et tâches nobles, de même qu'entre exécutants inférieurs et individus détenteurs de pouvoir. La reproduction du rapport de domination s'effectue donc ici au sein du groupe des hommes, mais, il faut le noter, autour de tâches représentant les fonctions « normales » des femmes (d'où la surprise de certains garçons de découvrir qu'il n'y a pas de femmes pour faire le ménage à l'armée !). La règle de fonctionnement acceptée par tous, et la seule issue laissée par l'institution, consiste à se dégager de ces tâches inférieures en trouvant quelqu'un de plus inférieur que soi, moins gradé, ou plus jeune, ou plus récemment arrivé..., pour les faire à sa place. Et lorsqu'on demande par exemple à ces jeunes gens qui assure l'entretien de leurs effets militaires pendant leurs permissions, la réponse à cette question (qui leur paraît d'ailleurs bien souvent choquante...) semble par trop évidente : ce sont les femmes, mères ou « amies », qui « naturellement » reprennent à leur charge cette fonction pour laquelle elles semblent si naturellement faites.

Ainsi l'armée enseigne-t-elle aux jeunes hommes – au moment même où, quittant leur famille d'origine, ils s'apprêtent à entrer dans l'emploi et à entamer une vie de couple – l'assimilation entre fonctions de reproduction (entretien du corps et des lieux de vie) et fonctions inférieures. Mais en même temps que cette hiérarchisation des fonctions, elle donne aussi à voir le rapport de pouvoir par lequel on échappe à ces tâches et au statut inférieur qui lui est lié ou, au contraire, on y est affecté. L'armée, institution masculine, apparaît ici comme un lieu de socialisation sexuée des dominants : elle est à la fois un vecteur de transmission et d'apprentissage de l'ordre hiérarchique entre le féminin et le masculin, soit l'inférieur et le supérieur, le dominé et le dominant, et un lieu

d'expérimentation pour la construction de stratégies de positionnement dans la division sexuelle du travail. Ici, dans cet espace social non mixte, le naturalisme ne peut plus servir à légitimer la division du travail. Seuls les rapports sociaux de pouvoir produisent et définissent la hiérarchisation symbolique et concrète des tâches qui sera reversée dans les pratiques ultérieures des hommes dans leur vie d'adulte.

Conclusion

La déconstruction d'une conception biocentriste des rapports hommes-femmes en sociologie et la mise en évidence, par les féministes des années 1970, de l'existence d'un « système des sexes » ont ouvert la voie à l'élaboration d'une théorie des rapports sociaux de sexe. Cette théorie a permis de redéfinir certains concepts clés de la sociologie.

En ce qui concerne le travail, elle a révélé que la place des femmes se construit simultanément dans le champ du professionnel et dans celui du domestique. Nous avons voulu montrer que ce propos ne pouvait prendre tout son sens que lorsqu'une place équivalente était accordée, dans l'analyse, aux pratiques et aux représentations, situant les femmes non seulement en tant qu'agentes mais aussi en tant qu'actrices de la division sexuelle du travail.

Les recherches sur le travail domestique établissant son caractère productif ont fait sortir le concept de production du champ de la production marchande dans lequel il était enfermé. Notre argument est qu'il concerne aussi la *production de la vie humaine dans la mesure où la gestation peut être définie* comme une activité de travail, autant physique qu'intellectuel, contrôlée par un système de normes qui sont l'expression directe des rapports sociaux encadrant la maternité et, d'ailleurs aussi, la paternité. Pour autant, dans la réalité sociale, la production d'enfants ne bénéficie pas d'un statut de production sociale socialement utile, ce qui permet au système productif de ne pas en tenir vraiment compte.

Lorsque la catégorisation de sexe est dégagée des faits de nature et vue comme le produit d'une construction sociale, la question sociologique des contours et de la dynamique des catégories se pose. La mise en évidence de processus de mobilité sociale – même partielle – entre catégories de sexe, de déplacements au sein des catégories entre leur centre et leurs marges dérange la vision fixiste d'un ordre (naturel) des sexes. Et prendre en compte la diversité des modalités et des vecteurs internes assurant la reproduction d'une catégorie va dans le même sens.

Au total une théorisation des rapports hommes-femmes en rapports sociaux permet de penser la dynamique et la complexité des positions sociales des actrices et des acteurs, à condition toutefois qu'elle ne se fige pas. Le caractère

vivant d'une théorie est conditionné par son opérationnalisation, ce qui, à nos yeux, passe par un travail constamment renouvelé de décomposition et d'élaboration de concepts intermédiaires.

Anne-Marie Daune-Richard
LEST-CNRS
Aix-en-Provence

Anne-Marie Devreux
CSU-CNRS
Paris

RÉFÉRENCES

- ALTHUSSER, L.
1970 *L'idéologie des appareils d'état*. Paris, La pensée.
- BATTAGLIOLA, F., D. Combes, A.-M. Daune-Richard, A.-M. Devreux, M. Ferrand et A. LANGEVIN
1990 *À propos des rapports sociaux de sexe. Parcours épistémologiques*. Paris, CNRS-Centre de sociologie urbaine, Collection du CSU.
- BATTAGLIOLA, F. et D. Combes
1990 « Historicité et dynamique des rapports sociaux de sexe vers un effort de périodisation », in F. Battagliola *et al.*, *À propos des rapports sociaux de sexe. Parcours épistémologiques*. Paris, CNRS-Centre de sociologie urbaine, Collection du CSU : 57-70.
- BARRÈRE-MAURISSON, M.-A., F. Battagliola et A.-M. Daune-Richard
1983 « Trajectoires professionnelles des femmes et vie familiale », *Consommation*, 4 : 23-53.
- BAWIN-LEGROS, B.
1988 « Du type d'explication possible au choix d'une méthode réelle. Le cas particulier de la mobilité sociale des femmes à travers le récit d'une recherche », *Sociologie et sociétés*, XIV, 1, avril : 53-63.
- BERTAUX, D.
1977 *Destins personnels et structures de classes*. Paris, PUF.
- BOURDIEU, P.
1980 « Quelques propriétés des champs », in *Questions de sociologie*. Paris, Minuit : 113-120.
1987 *Choses dites*. Paris, Minuit.
- CHABAUD-RYCHTER, D. et D. Fougeyrollas-Schwebel
1984 « À propos de l'autonomie relative de la production et de la reproduction », in *Le sexe du travail*. Grenoble, PUG : 239-254.
- CHABAUD-RYCHTER, D., D. Fougeyrollas-Schwebel et F. Sonthonnax
1985 *Espace et temps du travail domestique*. Paris, Librairie des méridiens.
- CHAUDRON, M.
1984 « Sur les trajectoires sociales des hommes et des femmes, stratégies familiales de reproduction et trajectoires individuelles », in *Le sexe du travail*. Grenoble, PUG : 17-27.

COMBES, D.

- 1988 « Reproduction de l'espèce et oppression des femmes : la production-reproduction des êtres humains est-elle l'enjeu des rapports sociaux de sexe ? », in « Les rapports sociaux de sexe : problématiques, méthodologies, champs d'analyse », *Cahiers de l'APRE*, 7,1. Paris, PIRTEM-CNRS : 100-105.

COMBES, D., A.-M. Daune-Richard et A.-M. Devreux

- 1991 « À quoi sert une épistémologie des rapports sociaux de sexe ? » in Marie-Claude Hurtig, Michèle Kail et Hélène Rouch (dir.), *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*. Paris, Editions du CNRS : 59-68.

DALLA-COSTA, M.-R. et S. James

- 1973 *Pouvoir des femmes et subversion sociale*. Genève, Librairie Adversaire.

DAUNE-RICHARD, A.-M.

- 1983a « Travail professionnel et travail domestique. Le travail et ses représentations au sein de lignées féminines », *Travail et emploi*, 17 : 49-55.
- 1983b « Salaire, nécessité et fantaisie », *BIEF*, 13, *Les femmes et l'argent*, II : 19-22.
- 1984a *Travail professionnel et travail domestique. Étude exploratoire sur le travail et ses représentations au sein de lignées féminines*. Aix-en-Provence/Paris, Document Travail et emploi/Petite collection CEFUP (coédition CEFUP/Ministère du travail).
- 1984b « Activité professionnelle, travail domestique et lignées féminines », in *Le sexe du travail*. Grenoble, PUG : 45-56.
- 1985 « Travail salarié, travail domestique : de la construction d'un rapport au travail au sein de lignées féminines », *Dialogue*, 90 : 87-97.

DAUNE-RICHARD, A.-M.

- 1988 « Gender relations and female labor. A consideration of sociological categories », in Jane Jenson, Elisabeth Hagen et Ceallaigh Reddy, *Feminization of the Labour Force, Paradoxes and Promises*, Cambridge et Oxford, Polity Press : 260-275.
- 1990 « Mobilité sociale et rapports sociaux. Questions méthodologiques à partir d'une analyse de trajectoires féminines atypiques », in *La sociologie du travail et la codification du social*. IV^e Journées de Sociologie du Travail, Toulouse, Université de Toulouse Le Mirail et PIRTEM-CNRS : 63-75.
- 1992 « Mode de socialisation et rapport à l'emploi : le cas de techniciennes supérieures de l'industrie », *Revue française des affaires sociales*, 2 : 85-93.

DAUNE-RICHARD, A.-M. et A.-M. Devreux

- 1990 « La reproduction des rapports sociaux de sexe », in F. Battaglioli *et al.*, *À propos des rapports sociaux de sexe. Parcours épistémologiques*. Paris, CNRS-Centre de sociologie urbaine, Collection du CSU : 117-223.

DAUNE-RICHARD, A.-M. et C. Marry

- 1990 « Autres histoires de transfuges ? Le cas de jeunes filles inscrites dans des formations masculines de BTS et de DUT industriels », *Formation-Emploi*, 29 : 39-50.

DELPHY, C.

- 1970 « L'ennemi principal », *Partisans*, 54-55 : 112-139.
- 1975 « Pour un féminisme matérialiste », *L'Arc*, 61 : 61-67.

DELPHY, C.

1984 *Close To Home : A Materialist Analysis of Women's Oppression*. Londres, Hutchinson and Co.

DESROSIÈRES, A. et L. Thévenot

1988 *Les catégories socio-professionnelles*. Paris, La Découverte.

DEVREUX, A.-M.

1984 « La parentalité dans le travail. Rôles de sexe et rapports sociaux », in *Le sexe du travail*. Grenoble, PUG : 113-126.

1985 « De la construction féminine aux rapports sociaux de sexe : repères pour une évolution de la définition sociologique des catégories de sexe », *BIEF*, 16 : 13-23.

1988a *La double production – Les conditions de vie professionnelle des femmes enceintes*. Paris, CNRS-Centre de sociologie urbaine, Collection du CSU : 117-233.

1988b « Les rapports de sexe constituent un rapport social et les hommes en sont l'un des termes : conséquences sur la construction des objets d'analyse », in « Les rapports sociaux de sexe : problématiques, méthodologies, champs d'analyse », *Cahiers de l'APRE*, 7,1 : 150-157.

1991 « La production d'enfants peut-elle avoir un statut social ? », in *Femmes et questions démographiques*. Québec, Les Publications du Québec : 13-26.

1992 « Être du bon côté », in *BIEF/CREA, Des hommes et du masculin*. Lyon, Presses universitaires de Lyon : 147-164.

EHRENREICH, B. et D. English

1982 *Des experts et des femmes*. Québec, Les Éditions du Remue-ménage.

FALCONNET, G. et N. Lefaucheur

1975 *La fabrication des mâles*. Paris, Éditions du Seuil.

FERRAND, M.

1984 « Paternité et vie professionnelle », in *Le sexe du travail*. Grenoble, PUG : 127-137.

FLAMENT, C.

1986 *Femmes et techniques : de la représentation sociale des sexes*. Rapport pour le CNRS, ATP Recherches féministes et recherches sur les femmes.

GODELIER, M.

1984 *L'idéal et le matériel*. Paris, Fayard.

GUAY, H.

1988 « Femmes inuit, développement et catégories sociales de sexe », *Recherches féministes*, 1,2 : 91-102.

GUÉLAUD, F. et C. Lanciano

1990 « Nouvelles catégories de temps, leur rapport dans l'analyse du travail ; le cas des hypermarchés », in *La sociologie du travail et la codification du social*, IV^e Journées de sociologie du travail, CNRS-PIRTTEM-Université de Toulouse le Mirail, thème 3 : 151-163.

GUILLAUMIN, C.

1978 « Pratique de pouvoir et idée de Nature » : 1 - « L'appropriation des femmes », *Questions féministes*, 2 : 5-30 ; 2 - « Le discours de la Nature », *Questions féministes*, 3 : 5-28.

HAICAULT, M.

1984 « La gestion ordinaire de la vie en deux », *Sociologie du travail*, 3 : 268-275.

INSEE

1977 *Code des catégories socio-professionnelles*. Paris, INSEE.

KERGOAT, D.

1982 *Les ouvrières*. Paris, Le Sycomore.

LANGEVIN, A.

1981 « Planification des naissances : de l'idée de nombre à l'idée de moment », *Dialogue*, 72 : 11-24.

LAURIÈRE, F., O. Quéroutil et A. Royer

1978 « Masculinités », *Recherches*, 35.

LE SEXE DU TRAVAIL

1984 Grenoble, PUG.

MATHIEU, N.-C.

1971 « Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe », *Épistémologie sociologique*, 11 : 19-39.

1985 « Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie », in Mathieu (dir.) *L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*. Paris, École des hautes études en sciences sociales, Cahiers de l'homme, nouvelle série XXIV : 169-245.

1989 « Identité sexuelle/sexuée/de sexe ? Trois modes de conceptualisation entre sexe et genre », in A.-M. Daune-Richard, M.-C. Hurtig et M.-F. Pichevin (dir.), *Catégorisation de sexe et constructions scientifiques*. Aix-en-Provence, Université de Provence, Petite collection CEFUP : 109-147.

1991 *L'anatomie politique – Catégorisation et idéologie du sexe*. Paris, Côté-femmes.

MATHIEU, N.-C. (DIR.)

1985 *L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*. Paris, École des hautes études en sciences sociales, Cahiers de l'homme, nouvelle série XXIV.

MAUGER, G.

1989 « Les définitions sociales de la jeunesse : discontinuités sociales et évolutions historiques », in Lorreyte, B. (dir.), *Les politiques d'intégration des jeunes issus de l'immigration*. Paris, CIEMI et L'Harmattan : 25-49.

NICOLE-DRANCOURT, C.

1990 « Organisation du travail des femmes et flexibilité de l'emploi », *Sociologie du travail*, 1 : 173-193.

PERROT, M. (DIR.)

1984 *Une histoire des femmes est-elle possible ?* Paris et Marseille, Rivages.

SEYS, B.

1987 « Les groupes socioprofessionnels de 1962 à 1985 », in *Données sociales*, 6^e éd. Paris, INSEE : 37-72.

WELZER-LANG, D.

1991 *Les hommes violents*. Paris, Lierre & Coudrier.